

Évolution de la propriété⁽¹⁾ entre 1999 et 2009 - France entière

Classe de taille	Cadastre 1999			Cadastre 2009		
	Nombre de propriétaires en milliers ⁽¹⁾	Surface (milliers d'ha)	Surface moyenne (ha)	Nombre de propriétaires milliers ⁽¹⁾	Surface (milliers d'ha)	Surface moyenne (ha)
Moins de 1 ha de forêt	2 361	745	0,32	2 176	679	0,31
1 ha et plus de forêt	1 136	8 264	7,27	1 143	8 388	7,34
Ensemble	3 497	9 009	2,58	3 319	9 067	2,73

(1) Ensemble des parcelles appartenant à un même propriétaire dans un département.

Source : Cadastre, CNPF.

Répartition des propriétés par classe de taille en 2009

Classe de taille	Nombre de propriétaires	Surface (ha)
Moins de 1 ha	2 175 917	678 890
1 à moins de 4 ha	766 350	1 528 488
4 à moins de 10 ha	232 712	1 432 839
10 à moins de 25 ha	94 279	1 429 814
25 à moins de 100 ha	40 672	1 836 664
100 ha et plus	8 804	2 160 495
Ensemble	3 318 734	9 067 191

Source : Cadastre, CNPF.

Répartition des propriétés par région en 2009

Région	Propriétés de moins de 1 ha			Propriétés de 1 ha et plus			Ensemble		
	Nombre de propriétaires	Surface forêt (ha)	Surface moyenne par région (ha)	Nombre de propriétaires	Surface forêt (ha)	Surface moyenne par région (ha)	Nombre de propriétaires	Surface forêt (ha)	Surface moyenne par région (ha)
Alsace (voir Lorraine)									
Aquitaine	148 075	50 416	0,34	131 787	1 347 219	10,22	279 862	1 397 635	4,99
Auvergne	101 272	36 609	0,36	78 774	384 812	4,89	180 046	421 421	2,34
Basse-Normandie (voir Hte-Normandie)									
Bourgogne	108 738	33 834	0,31	53 566	559 305	10,44	162 304	593 139	3,65
Bretagne	80 305	27 781	0,35	34 933	200 915	5,75	115 238	228 696	1,98
Centre et Île-de-France	222 223	55 982	0,25	72 450	798 618	11,02	294 673	854 600	2,90
Champagne-Ardenne	80 359	24 158	0,30	39 502	372 681	9,43	119 861	396 839	3,31
Corse	51 412	16 802	0,33	35 661	221 581	6,21	87 073	238 383	2,74
Franche-Comté	80 900	27 510	0,34	41 289	215 386	5,22	122 189	242 896	1,99
Haute et Basse-Normandie	60 198	19 077	0,32	27 479	270 786	9,85	87 677	289 863	3,31
Île-de-France (voir Centre)									
Languedoc-Roussillon	76 507	25 470	0,33	48 812	434 207	8,90	125 319	459 677	3,67
Limousin	64 265	23 818	0,37	67 024	430 883	6,43	131 289	454 701	3,46
Lorraine et Alsace	170 573	43 964	0,26	38 514	260 545	6,76	209 087	304 509	1,46
Midi-Pyrénées	153 962	56 042	0,36	122 138	713 374	5,84	276 100	769 416	2,79
Nord-Pas-de-Calais et Picardie	94 634	24 245	0,26	30 853	260 614	8,45	125 487	284 859	2,27
Pays-de-la-Loire	92 178	26 717	0,29	34 108	259 713	7,61	126 286	286 431	2,27
Picardie (voir Nord-Pas-de-Calais)									
Poitou-Charentes	147 678	39 875	0,27	53 847	316 035	5,87	201 525	355 910	1,77
Provence-Alpes-Côte d'Azur	141 241	46 669	0,33	72 930	568 260	7,79	214 171	614 929	2,87
Rhône-Alpes	301 397	99 921	0,33	159 150	773 366	4,86	460 547	873 287	1,90
Ensemble	2 175 917	678 890	0,31	1 142 817	8 388 300	7,34	3 318 734	9 067 191	2,73

Source : Cadastre, CNPF.

La production biologique de la forêt

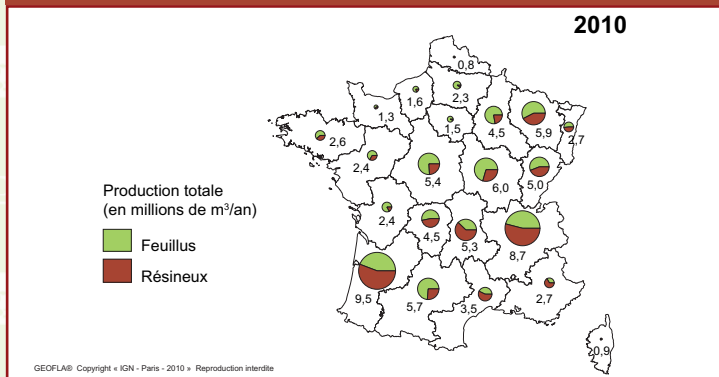
Production biologique annuelle en volume des principales essences⁽¹⁾ de 2001 à 2009

Essence	Production (millions de m ³ par an)
Chêne pédonculé	6,8
Chêne rouvre	6,4
Chêne pubescent	2,4
Hêtre	7,0
Châtaignier	5,0
Charme	4,0
Frêne	3,4
Autres feuillus	15,9
Total feuillus	50,8
Sapin pectiné	6,1
Épicéa commun	7,3
Douglas	5,6
Pin maritime	7,0
Pin sylvestre	3,8
Autres résineux	4,4
Total résineux	34,2
Total production biologique brute	85,0

(1) La production biologique est obtenue en ajoutant à l'accroissement des arbres vifs recensables (diamètre $\geq 7,5$ cm), le « recrutement » à savoir le volume des arbres ayant atteint le diamètre de 7,5 cm durant les cinq dernières années. L'accroissement biologique des arbres vifs est mesuré lors de chaque campagne annuelle d'inventaire et porte sur les cinq années précédentes. Ainsi, l'accroissement des années 2001 à 2005 a été mesuré lors de la campagne 2006, jusqu'à celui des années 2005 à 2009 mesuré lors de la campagne 2010. Le résultat indiqué ci-dessus correspond à la moyenne pondérée sur les neuf années 2001 à 2009, mesurée lors des campagnes d'inventaire 2006 à 2010 (cf. IGN, L'IF n° 28, 3^e et 4^e trimestre 2011).

Source : IGN - Service de l'inventaire forestier statistique.

Production biologique brute par région administrative



GEOFLAB® Copyright © IGN - Paris - 2010 » Reproduction interdite

Source : IGN - Service de l'inventaire forestier statistique, campagnes d'inventaire 2006 à 2010.

Prélèvement moyen annuel en volume des principales essences⁽¹⁾ de 2005 à 2010

Essence	Prélèvement (millions de m ³ par an)
Chêne pédonculé	2,5
Chêne rouvre	4,0
Chêne pubescent	0,6
Hêtre	4,3
Châtaignier	1,7
Charme	1,6
Frêne	0,8
Autres feuillus	4,6
Total feuillus	20,2
Sapin pectiné	2,6
Épicéa commun	4,8
Douglas	2,3
Pin maritime	6,1
Pin sylvestre	2,1
Autres résineux	2,3
Total résineux	20,2
Total prélèvement hors chablis Klaus	40,4
Chablis de la tempête Klaus ⁽²⁾	4,0
Total prélèvement y compris chablis Klaus	44,4

(1) Le prélèvement est mesuré par retour au cours d'une campagne annuelle d'inventaire sur toutes les placettes inventoriées cinq ans auparavant. La nouvelle méthode de l'inventaire forestier statistique ayant été mise en œuvre à partir de 2005, le prélèvement n'a pu être mesuré que lors de la campagne 2010. La méthode fournit une estimation des volumes prélevés entre 2005 et 2010 (cf. IGN, L'IF n° 28, 3^e et 4^e trimestre 2011).

(2) Les équipes de l'IFN ont réalisé une estimation des dégâts de la tempête Klaus du 24 janvier 2009 par retour sur le terrain dans les trois régions touchées (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon). En raison du caractère exceptionnel et bien daté de ces chablis, le volume exploité sur ces dégâts est comptabilisé séparément.

Pour un total de dégâts estimé à 47 millions de m³, le volume total des prélèvements sur chablis Klaus est estimé à 20 millions de m³ avec un intervalle de confiance de 9 millions de m³, à la date de fin février 2010. Pour permettre la comparaison avec le prélèvement moyen annuel « normal », ce volume est conventionnellement divisé par 5. Ces prélèvements ont porté presque exclusivement sur le pin maritime (19 + ou - 9 millions de m³). Pour les autres essences touchées prises individuellement, la précision est insuffisante pour publier des résultats.

Source : IGN - Service de l'inventaire forestier statistique, campagne d'inventaire 2010.

Prélèvement et récolte

Le tableau ci-dessus estime le prélèvement dans les forêts disponibles pour la production de bois à 44,4 millions de m³ en moyenne annuelle sur la période 2005-2010. La récolte moyenne, sur la même période, de bois provenant de forêt indiquée page 11 est de 55,7 millions de m³. Comment expliquer cet écart ? Tous les volumes mesurés par l'inventaire forestier sont des volumes tige bois fort, c'est-à-dire comprenant le volume de la tige principale jusqu'à la découpe 7 cm. De son côté, la récolte totale est la somme de la récolte commercialisée issue de l'enquête annuelle de branche exploitation forestière et de la récolte auto-consommée estimée à partir de l'enquête Logement de l'Insee. Les volumes concernent la tige principale et les branches jusqu'à la découpe bûcheron, par définition variable, mais n'incluent pas les pertes d'exploitation.

Les deux chiffres ne mesurent pas les mêmes grandeurs et ne sont donc pas directement comparables.

